

Nous maire de la Commune de St Genervies
Certifions, que le C^{te} Jean Despuch pasteur Cy devant
Cure de St Gen^{es} n'a fait aucuns des serments exigés
par la loi, et auxquels les pasteurs ont été assujettis
devant les Cy devant adons. Cantonnale, ni devant nous
en foy de quoi lui avons delivré le present acte fiscal
a la mairie de St Genervies le 1^{er} nivose an 9^e
de la République *J. Haudeff*

En pour legalization De la Signature
Du Citoyen David maire de St Genervies
Par moi Sous-préfet de Narbonne
D'opation

L. J. Nivose aug del. rep.



Jamie
Carli sous-préfet
M. J. Nivose
St Genervies